

FLASH INFO :
Juillet 2014



Photos : Bertrand COUSSEAU

SAINT SERVANT SUR OUST



EDITORIAL DU MAIRE

Chers Servantais,

Merci à vous ainsi qu'au conseil municipal de m'avoir accordé votre confiance.

Voilà trois mois que la nouvelle équipe municipale que vous avez choisie est en place. Trois mois de travail soutenu pour, d'une part prendre nos marques au sein de la mairie et d'autre part définir les bases de notre travail à venir face aux réalités du moment.

Les commissions municipales et communautaires sont à pied d'œuvre, chaque élu s'est engagé dans l'une ou l'autre suivant ses affinités. Il est important que chacun puisse apporter ses compétences, son dynamisme et son savoir-faire.

Pour privilégier les échanges entre les habitants et le conseil municipal, nous envisageons de nommer des élus référents couvrant tous les villages.

Les dossiers sont nombreux, vous prendrez connaissance d'un aperçu dans ce premier volet d'informations.

L'équipe municipale va relancer l'étude de l'aménagement de notre bourg, avec une vision à long terme sur l'usage que nous voulons lui donner. C'est une des priorités de notre mandat.

Nous mènerons tous ces dossiers pour améliorer notre environnement et notre cadre de vie dans le respect de nos moyens financiers.

Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous

Hervé BRULÉ

*Rédaction : H. BRULÉ,
M. LE DEVEHAT, C. LE NET,
A. BRUNEL, M. COUË, C. OLLIVE*

Impression : Mairie

Distribution : La Poste

Les Commissions

FINANCES

- HERVE BRULÉ
- RAYMOND DANO
- JOSEPH ADELYS
- BERNARD LE BLANC
- PASCAL LE BRAZIDEC
- CHRISTINE LE NET
- PASCALE GUEGUIN
- MICHEL LE VANNIER
- JEAN RENE RICHARD
- PAUL PIRIO

VOIRIE

- PAUL PIRIO
- ALAIN BERNARD
- CATHERINE OLLIVE
- BERNARD LE BLANC
- MARYLINE COUÉ
- MICHEL LE VANNIER
- RAYMOND DANO

GROS TRAVAUX

- JOSEPH ADELYS
- JEAN RENE RICHARD
- MICHEL LE VANNIER
- BERNARD LE BLANC
- PASCALE GUÉGUIN
- RAYMOND DANO

AMENAGEMENT DU BOURG

- PASCAL LE BRAZIDEC
- CATHERINE OLLIVE
- MARYANNICK
- LE DÉVÉHAT
- CHRISTINE LE NET

OUVERTURE DES PLIS

- HERVE BRULÉ
- BERNARD LE BLANC
- PAUL PIRIO
- ALAIN BERNARD
- AGNES BRUNEL

PERMIS DE CONSTRUIRE & URBANISME

- JOSEPH ADELYS
- RAYMOND DANO
- MARYANNICK
- LE DÉVÉHAT
- CHRISTINE LE NET
- AGNES BRUNEL

AFFAIRES SCOLAIRES & PERISCOLAIRES

- PASCAL LE BRAZIDEC
- BERNARD LE BLANC
- CATHERINE OLLIVE
- CHRISTINE LE NET
- PASCALE GUÉGUIN

SPORTS, ASSOCIATIONS, CULTURE & LOISIRS

- PASCAL LE BRAZIDEC
- MICHEL LE VANNIER
- CHRISTINE LE NET
- PASCALE GUÉGUIN
- MARYLINE COUÉ

INFORMATION & COMMUNICATION

- MARYANNICK
- LE DÉVÉHAT
- CATHERINE OLLIVE
- MARYLINE COUÉ
- AGNES BRUNEL
- CHRISTINE LE NET

JOSSÉLIN COMMUNAUTÉ

DELEGUES

- HERVE BRULÉ
- PAUL PIRIO

SERVICE A LA POPULATION

- Maryannick
- LE DÉVÉHAT
- PASCALE GUÉGUIN

DEVELOPPEMENT

ECONOMIQUE

- Hervé BRULÉ
- CHRISTINE LE NET

TOURISME

- PASCAL LE BRAZIDEC
- CHRISTINE LE NET

HABITAT ET CADRE DE VIE

- BERNARD LE BLANC
- AGNES BRUNEL

ENVIRONNEMENT ET SERVICES

TECHNIQUES

- JOSEPH ADELYS
- PAUL PIRIO

CCAS (MEMBRES DU C. M.)

PRESIDENT : HERVE BRULÉ

- MARYANNICK
- LE DÉVÉHAT
- MARYLINE COUÉ
- AGNES BRUNEL
- PASCALE GUÉGUIN



ALAIN BERNARD



RAYMOND DANO



MICHEL LE VANNIER



PAUL PIROU,
1ER ADJOINT



PASCALE GUÉGUIN



MARYANNICK LE DÉVÉHAT
3EME ADJOINT



AGNES BRUNEL



HERVE BRULÉ
MAIRE



CATHERINE OLLIVE



JOSEPH ADELYS,
2EME ADJOINT



CHRISTINE LE NET



PASCAL LE BRAZIDEC
4EME ADJOINT



MARYLINE COUÉ



BERNARD LE BLANC



JEAN RENE RICHARD

Travaux prévus

Atelier : Le démontage de l'ancien local technique situé sur le bô va être réalisé à la rentrée de septembre.

Aménagement route départementale en agglomération

La route départementale (RD 143) traversant le bourg va être restructurée à partir du panneau d'agglomération venant de Josselin jusqu'au commerce l'Excalibur en septembre.

Ces travaux consisteront au renforcement de la chaussée et à la réfection de la couche de roulement en enrobé. Ils seront financés par le Conseil Général. Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments occasionnés pendant cette période.

Projet en cours

Projet de lotissement

Une consultation va être lancée pour le choix d'un maître d'œuvre concernant l'aménagement d'un lotissement de 3 ou 4 lots situé sur le terrain de l'ancien local technique, face au bô.

Aménagement du bourg

L'équipe municipale relance la réflexion sur l'aménagement du bourg avec l'aide du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement)

Informations Diverses

MAIRIE : du 11 au 30 août – Marie-Emmanuelle PIRIO assurera l'accueil pendant les congés d'été. La mairie sera ouverte les matins de 9h à 12h30 (excepté le mercredi).

REGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

CHIENS ET CHATS : Des plaintes arrivent régulièrement en mairie. Nous invitons les propriétaires à prendre leurs responsabilités. Si les problèmes de divagations persistent, notamment dans le bourg, nous serons dans l'obligation de prendre un arrêté municipal. En conséquence, les chiens ou chats errants seront mis en fourrière.

De même, nous demandons aux propriétaires de veiller à ramasser les excréments de leurs animaux.



BRUIT DE VOISINAGE - Un arrêté préfectoral est consultable en mairie.

Il régleme notamment les bruits provoqués, à titre privé, concernant l'usage, en dehors des horaires spécifiés, d'appareils et d'instruments utilisés dans le cadre de travaux de bricolage ou pour la tonte des pelouses, ainsi que les nuisances provoquées par les animaux (aboiements intempestifs des chiens) : plaintes dont la mairie est souvent saisie. Ci-dessous des extraits :

Article 17 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit ...

Article 18 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30
- Les samedis : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

Par ailleurs, nous rappelons aux utilisateurs de la salle des fêtes de veiller au respect du règlement notamment en évitant toutes nuisances sonores, ceci afin de respecter la tranquillité des riverains.

REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DU FEU

Nous vous rappelons la réglementation concernant notamment le brûlage des végétaux coupés et entassés et les précautions à prendre selon les périodes.

PERIODES		Mesures de sécurité à respecter
Du 1/07 au 30/09 PERIODE D'ETE	INTERDICTION Sauf cas particuliers justifiés et après autorisation préfectorale individuelle	
Du 1/10 au 30/10 Et Du 1/03 au 30/06 AUTOMNE PRINTEMPS	AUTORISATION sauf si avis du SDIS défavorable après DECLARATION à la mairie du lieu d'incinération au moins 3 jours avant.	. Absence de vent . pas de foyer à l'aplomb des arbres . Faire des tas de 1 m. maxi de diamètre, 1 m. maxi de hauteur ceinturés d'une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres, . Procéder à l'extinction totale du feu par noyade à la fin
Du 1/11 au 28/02 PERIODE d'HIVER	AUTORISATION Sauf si avis du SDIS défavorable	. Le vent doit être inf à 40km/h . Ceinturer les foyers d'une bande de 5 mètres minimum . Surveiller feu en permanence et prévoir moyens d'extinction . Procéder à l'extinction totale du feu par noyade à la fin

AVIS DU SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours) diffusé chaque jour sur le site www.sdis56.fr

ELAGAGE

Les propriétaires ou exploitants sont invités à élaguer leurs branches. Il en va de la sécurité des usagers.

Ecole Notre Dame

Le dimanche 29 juin a eu lieu la kermesse de l'école. Les enfants ont réalisé un très beau spectacle encadré par une équipe pédagogique motivée. Ce moment a été l'occasion de remercier la directrice Sophie Hommet pour ces 10 années passées auprès des jeunes servantais et de leurs parents.



Une chanson arrangée par Béatrice, une maman lui a été dédiée.

Nous souhaitons la bienvenue à Aude HENRIO la nouvelle directrice de l'école qui assurera l'enseignement en classe maternelle.

Pour Sophie

(Sur l'air d'Angela de y.Noah)

En Septembre 2004 un jour à St Servant

Sophie est arrivée pour s'occuper des enfants

Les grands et les moyens, les petits de trois ans

Son p'tit sourire coquin nous suit depuis dix ans.

Et elle est là, elle est là,

De l'amour elle donne.

Et elle est là, elle est là,

Et les rires des petits résonnent.

Dans la classe de Sophie on apprend les saisons

Les jours de la semaine et puis pleins de chansons

Elle soigne les p'tit bobos, elle raconte des histoires

Et c'est l'coeur un peu gros qu'on va lui dire au revoir.

Et elle est là, elle est là,

De l'énergie elle donne.

Et elle est là, elle est là,

Et les rires des enfants résonnent

Elle apprend aux petits à faire de jolies tâches

Avec Catherine parfois elle court après une vache

Un soir un bruit bizarre, la voilà qui saisit

Pour défendre l'école l'rouleau à pâtisserie.

Et elle est là, elle est là

Elle n'a peur de personne

Et elle est là, elle est là

Et les rires des petits résonnent

Voilà, ça fait dix ans: 10 couronnes, 10 kermesses

Que tu r'gardes nos enfants avec toute ta tendresse

Alors on t'remercie, on t'envoie nos bonnes ondes

Et on te souhaite, Sophie, tout le bonheur du monde.

Et tu t'en vas, tu t'en vas

Et ton rire dans nos coeurs résonne

Et tu t'en vas, tu t'en vas

Et ton rire dans nos coeurs résonne.... (ad lib...)



Rendez-vous d'Août

Le 7 août : passage de 1000 pèlerins du Tro Breizh à la Chapelle Saint Gobrien

Dimanche 10 août : pique-nique le long du canal à la halte nautique près de Saint Gobrien
apéritif offert par la Commune de Guillac

Dernier dimanche d'août : Pardon de Saint Julien du Bois du Gué

Infos de Rentrée

Ecole de Foot : La reprise de l'entraînement aura lieu le mercredi 10 septembre, rendez-vous au stade à 15h00. Il est toujours possible de s'inscrire pour cette prochaine saison (Enfants nés années 2004 à 2010).

La cotisation annuelle a été fixée à 15€.

Contacts : Jean René RICHARD – 02 97 75 63 49

Guy BERNARD – 02 97 74 08 91 Yvon ALLAIN 06 71 48 12 41

Basket : Trois équipes de jeunes : débutants, benjamins, minimes ainsi que deux équipes de seniors dont une équipe de loisirs sont prévues à la rentrée. Depuis septembre 2013, un éducateur sportif rattaché à Profession Sport 56 encadre les jeunes le mercredi après-midi de 15 heures 15 à 18 heures 30.

Les jeunes et adultes intéressés par cette activité sportive, peuvent s'inscrire. Pour tout renseignement complémentaire, Sophie PERROTIN est à votre disposition : 06 08 23 96 83.

Qi Gong : L'assemblée générale aura lieu le 12 septembre à 20h30 – A l'issue de celle-ci une conférence sur « La médecine traditionnelle chinoise » sera animée par Karine HAPTEL

Gym : Les cours de gym pour adultes reprennent le lundi 15 septembre 2014. Contacter Aline RICHARD : 02 97 75 63 49



Journée Sport – Mars 2014

RECENSEMENT DE LA POPULATION : enquête 2014

Comptage issu de la collecte	INSEE
Adresses d'habitation	557
Dossiers adresses collectives	8
Résidences principales	361
Total logements occasionnels, résidences secondaires, log vacants	201
Total logements enquêtés	562
Total des bulletins individuels	798
Fiche de logement non enquêté	8
Total des logements d'habitation	570

LES ECOLES DE SAINT-SERVANT ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE PLOËRMEL AVANT 1914

étude réalisée par l'association Histoire & Patrimoine du Pays de Saint-Servant, est parue.

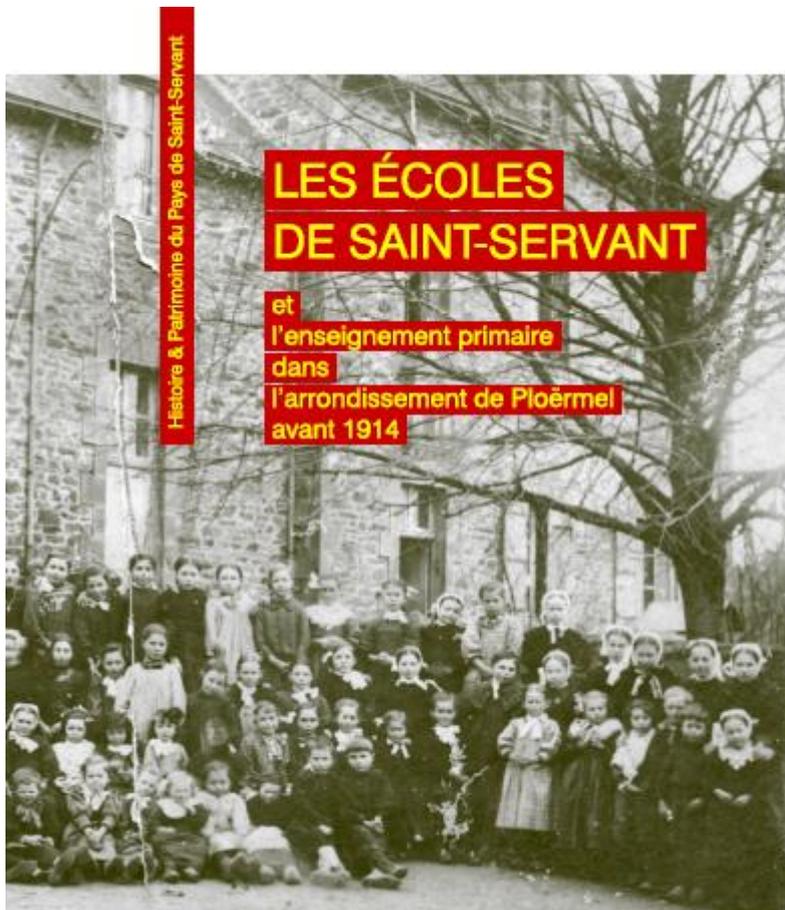
Les points de vente ou vous pouvez le découvrir :

- A St-Servant : Café LE GOBRIEN à St Gobrien, Café L'EXCALIBUR au bourg.
- A Josselin : Maison de la presse LE FEU D'OR, face à la basilique.
- A Ploërmel : Maison de la presse, place La Mennais.

Aller à la rencontre des auteurs :

- LE FEU D'OR à Josselin de 10h à 12h30 et de 15 à 19h le vendredi 18 juillet et le vendredi 1er août
- Lors des soirées PATRIMOINE GOURMAND, à partir de 18h30, à Quily le mardi 29 juillet et quartier Ste Croix à Josselin le mardi 26 août.

Il peut aussi être commandé à : Association HPPS, 6 rue des granitiers 56120 ST SERVANT ; joindre un chèque de 15.50€ (12 + 3.50€ de frais postaux) à l'ordre de HPPS.



Éducation: combien de luttes, de combats, de guerres idéologiques et politiques n'a-t-on pas menés en ton nom?

Depuis deux siècles, l'école se retrouve au beau milieu du champ des batailles de partis politiques. Sporadiquement, violemment parfois au cours des dernières décennies, des braises de la guerre scolaire se rallument.

Nous avons rassemblé archives et documents dans un dossier d'histoire locale, forcément incomplet, qui rend compte, cependant, de l'histoire particulière des écoles de Saint-Servant. Ce dossier, centré sur notre commune agitée par l'évolution de la société entre 1830 et 1914, apporte un éclairage intéressant sur des comportements et des mentalités qui perdurent encore aujourd'hui.